

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER  
DES CLAUSES PARTICULIERES**

Pouvoir Adjudicateur	Entité représentée par Madame la Provisseure Mme LOUGE Brigitte
Objet de la consultation	FOURNITURE DE PRODUITS D'EPICERIE
Procédure de consultation	Procédure adaptée selon l'article L 2123-1 du code de la commande publique
Date d'envoi de l'avis à publication	17 juin 2019
Date et heure de remise des offres <b>Plateforme AJI uniquement</b>	<b>5 juillet 2019 17h</b>
Contact	M. FONTA, Gestionnaire du Collège André Tél : 04.67.81.76.05 Fax : 04.67.81.03.19 <a href="mailto:gest.0300052u@ac-montpellier.fr">gest.0300052u@ac-montpellier.fr</a>

**Article 1 : objet du marché et disposition générales**

---

**1. Objet**

La consultation porte sur la prestation suivante : fourniture de produits d'épicerie

**2. Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 26 août au 31 décembre 2019.

**Article 2 : description des fournitures ou prestations**

---

- ✓ Proposez un prix pour les produits listés dans le document joint.
- ✓ Livraison 1 à 2 fois par semaine.
- ✓ Le volume financier fait l'objet d'un engagement minimal de 10000€ et d'un engagement maximal de 30000 € pour les **4** mois.

**Article 3 : Contenu des offres**

---

L'offre devra contenir :

- ✓ l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat
- ✓ le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

#### **Article 4 : Critère de jugement des offres**

---

Sera retenu l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- ✓ Prix : 40 %
- ✓ Qualité intrinsèque des produits : 30%
- ✓ Qualité des services : 30% \*

\*La possibilité d'être livré 2 fois par semaine sera appréciée.

#### **Article 5 : Délai de validité des offres**

---

Les offres devront être valables 45 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **Article 6 : Prix et règlements des comptes**

---

##### **1. Contenu des prix**

Les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement.

Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison.

Les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

##### **2. Règlement**

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après livraison et réception d'une facture.

Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché.

#### **Article 7 : Délai d'exécution**

---

La livraison sera à effectuer à compter du 26 août 2019.

#### **Article 8 : Notification**

---

Le marché sera notifié au titulaire avant le 10 juillet 2019

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site [mapa.aji-france.org](http://mapa.aji-france.org)

Le Vigan, le 14 juin 2019

La Provisseure du collège et lycée André Chamson



## OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Appel d'offre du 17/06/19 lancé en application de l'article L 2123-1 du code de la commande publique

Objet : **Fourniture d'épicerie**

**Fournisseur :**

Je soussigné,.....

agissant au nom et pour le compte de :.....

dont le siège social est :.....

immatriculé à l'INSEE sous le n° .....

et au registre du commerce du greffe du Tribunal de.....

sous le numéro :.....

après avoir pris connaissance du marché visé en objet, de ses modalités et des clauses techniques particulières

- 1- m'engage **sans réserve (\*)** à traiter avec **Collège André Chamson** selon les modalités jointes en annexe (ci-joint contrat, proposition de prix, tarif appliqué ou bordereau de prix)
- 2- demande que le lycée se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à l'organisme financier dont l'IBAN est joint en annexe.
- 3- Affirme sur l'honneur et sous peine de résiliation de plein droit du marché à mes torts exclusifs être en règle avec les administrations fiscale et sociale.

A.....le .....

CACHET

SIGNATURE

**(\*) Si l'entreprise souhaite introduire une clause de sauvegarde liée à un changement radical du contexte économique, elle doit rayer sans réserve et en préciser expressément le contenu.**

